

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'INTENTION DE LA
COMMISSION DE LA CULTURE EN REGARD
AU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC**

Par

Monsieur Ernest Champagne

Président du comité de Sauvegarde de l'église St-Julien de Lachute

Septembre 2005

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

En juin dernier, l'Assemblée Nationale du Québec, par le biais de la Commission de la culture, a démarré une vaste consultation publique à l'égard du patrimoine religieux du Québec. Ainsi, les Québécois et les Québécoises ont la chance d'exprimer leur point de vue sur la crise actuelle qui paraît secouer l'Église catholique compte tenu de la baisse significative de la pratique religieuse et des enjeux que soulève cette tendance. Le patrimoine religieux au Québec est notre richesse nationale, il témoigne de la naissance de la nation et de son évolution jusqu'à la société actuelle. Les églises sont nos châteaux. Chaque collectivité a le droit, je dirais même, le devoir de préserver ces éléments qui la caractérisent. Chaque cas d'église vouée à la fermeture mérite une attention toute particulière et un éclairage suffisamment grands pour que les bonnes décisions puissent être prises.

Une telle problématique n'est ni nouvelle, ni exceptionnelle. Ce qui est nouveau toutefois, c'est l'ampleur qu'atteint aujourd'hui le problème. Il n'est plus confiné aux vieux quartiers de Montréal et de Québec, mais concerne désormais l'ensemble des communautés du Québec, grandes et petites.¹

La Commission souhaite recueillir les témoignages de tous les organismes et de toutes les personnes intéressées par la situation du patrimoine religieux de la province. L'ensemble des opinions et des mémoires reçus, de même que les témoignages

¹ Extrait de l'étude sur la vocation de l'église St-Julien, Gérard Beudet, urbaniste et Jean-Claude Marsan, architecte-urbaniste, février 1999.

entendus permettront à la Commission de dégager des pistes de solutions qui seront rendues publiques à la fin des travaux.

C'est à titre de président du comité de Sauvegarde de l'église St-Julien, de la ville de Lachute, que j'entends faire état de l'expérience vécue chez nous depuis près de 10 ans. Je débiterai ma présentation par un bref historique de la ville de Lachute puisque pour bien comprendre l'importance de l'église St-Julien, il faut avant tout saisir son évolution et son lien étroit avec la compagnie Ayers. Je poursuivrai avec un hommage à mon père, architecte et concepteur de l'église. Par la suite, je ferai la présentation de l'église avec ses caractéristiques architecturales et patrimoniales (extérieur et intérieur). Je compte également vous exposer, en toute honnêteté, la lutte acerbe que nous vivons depuis la fermeture de l'église, en octobre 1996, avec le Diocèse de St-Jérôme afin de trouver une solution de recyclage à ce merveilleux édifice. Finalement, je terminerai par des recommandations et des pistes de solution à la crise actuelle qui semble mettre en péril le patrimoine religieux québécois.

Contexte historique de la ville de Lachute ²

Il est donc essentiel de s'attarder tout d'abord à l'emplacement ainsi qu'à l'origine de la ville de Lachute. Lachute fait partie de la MRC d'Argenteuil. Elle se situe dans les Basses-Laurentides, le long de la rivière du Nord. Son territoire est bordé au sud par celui de la municipalité de St-André-d'Argenteuil, à l'ouest de Brownsburg-Chatham, au nord par des municipalités de villégiature (Gore, Wentworth et Mille-Isles) et à l'est par la ville de Mirabel.

² Analyse de l'église St-Julien, document réalisé par Diane Lemire, Maîtrise en Conservation de l'Environnement bâti, Université de Montréal, janvier 1998.

A ses débuts, Lachute est un petit village de la Seigneurie d'Argenteuil qui doit sa croissance rapide à ses nombreux moulins situés le long des rivières du Nord et de l'Outaouais. Cette Seigneurie a été créée en 1682 sur la rive nord de la rivière de l'Outaouais, plus précisément au pied du Long-Sault. Les tous premiers colons qui construisirent un moulin à farine à Lachute, l'érigèrent sur la rive de la Rivière-du-Nord, au pied d'une petite chute. De là d'ailleurs viendra le nom de la ville. En 1850, la paroisse de St-Jérusalem d'Argenteuil (une partie de Lachute), devenait complètement indépendante et était enfin érigée en municipalité distincte. A cette époque, la population de l'agglomération était de 400 âmes, mais grâce au nombre croissant de moulins s'installant sur les rives, la population atteignait le nombre de 600 en 1871. (Ville de Lachute : 1885-1985 p.17-21)

On ne sait pas au juste pourquoi les premiers colons s'installèrent dans ce village, dans cette région. On sait cependant qu'ils arrivaient du Vermont. On croit toutefois que la situation géographique similaire au Vermont, ainsi que la présence de deux chutes sur le parcours de la rivière du Nord, auraient grandement favorisé leur venue. (ibid, p.22)

La construction des deux chemins de fer dans les trois dernières décennies du XIXe siècle, ainsi que l'arrivée de plusieurs industries (entre autres, la Ayers et la Price Wilson) contribuèrent grandement à l'essor de la ville. En effet, si en 1871, la ville de Lachute comprenait 600 résidents, leur nombre passait à 1311 habitants seulement 14 ans plus tard, soit en 1885. La première voie ferrée fut le Grand Tronc, assurant la liaison Montréal-Ottawa, et la seconde fut le Canadien Pacifique, faisant Montréal-

Hull. D'ailleurs, en 1874, deux ponts sont construits pour ces chemins de fer, l'un traversant la rivière du Nord, l'autre la rivière de l'Ouest. Même si leur trajet semblait similaire ceux-ci sillonnaient des villes différentes. (Bédard G., p.22, 32, 42)

On sait que l'industrie du textile a connu son essor considérable au Québec à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. L'usine Ayers, spécialisée dans la confection du textile, a joué un rôle majeur dans le développement de la ville de Lachute. Son grand potentiel hydraulique attira les industries. Grâce à la Ayers (installée en 1876), la ville est devenue le lieu de ravitaillement, pour l'ensemble de la région, en couvertures, étoffes, tweed, fil, laine, etc. La venue du chemin de fer lui a permis de vendre une plus grande gamme de produits lainiers aux marchands de Montréal et d'Ottawa-Hull. Par la suite, l'industrie a même fabriqué des pièces de feutre essentielles aux moulins à papier canadiens, pièces autrefois importées d'Angleterre. D'ailleurs, l'épouse de M. Ayers, Olive Paquette a découvert, un moyen de fabriquer un joint parfait qui reliait le feutre afin d'en faire un seul morceau continu. Suite à cela, la Ayers a entraîné dans son sillon un grand nombre d'ouvriers qui se sont installés à proximité de l'industrie, formant ainsi le nouveau quartier de Lachute Mills. (Ville de Lachute : 1885-1985, p.60)

Dans les premières années, la compagnie Ayers engageait tous ceux qui voulaient travailler. On embauchait même des enfants, puisqu'à la fin du XIX^e siècle la limite d'âge pour l'embauche n'était pas contrôlée ni réglementée par l'État. Souvent, on y voyait des familles entières y travailler, c'est-à-dire, le père, les fils et les filles, tandis que la mère s'occupait des tâches ménagères.

Une seconde industrie choisit de s'implanter le long de la rivière du Nord. Il s'agit de la compagnie Price Wilson. Créée au début des années 1870, sa production se concentrait sur les pâtes et papier. Celle-ci s'approvisionnait en feutre, fabriqué par la compagnie Ayers. Ces deux entreprises étaient les principaux employeurs de Lachute. En 1881, 650 Lachutois demeuraient à proximité de leur lieu de travail, quartier mieux connu sous le nom de « Lachute Mills.

En 1905, la Ayers fondait l'Electric Light Co. pour fournir les Lachutois en électricité, et ce, en utilisant l'électricité créée à la centrale Ayers. En 1915, l'industrie érigeait un second barrage sur la rivière du Nord. Il se situait à un kilomètre plus au sud que le premier, celui-ci étant situé à la limite ouest de Lachute Mills. La compagnie fournissait en électricité, dès lors, les villes de Lachute, Carillon, St-Phillipe et Brownsburg. (ibid, p.63)

Le développement du quartier Ayersville :

Autour de la compagnie Ayers vient se greffer un quartier afin de loger les ouvriers et leur famille, de même que ceux de la Price Wilson. La forte concentration d'ouvriers, dans ce secteur, est à l'origine du développement du quartier Lachute Mills. En 1952, ce quartier ainsi que la partie est du canton de Chatham sont réunis afin de créer la nouvelle municipalité d'Ayersville. En effet, durant les années 1950, le nombre d'habitants de ce secteur ne cessait de croître et la population ouvrière décida de fonder une municipalité autonome qu'on nomma Ayersville³. Ce nom fut choisi en l'honneur de la famille Ayers qui avait contribué grandement à l'essor de ce quartier.

³ Ce quartier fut fusionné à la ville de Lachute en 1966.

Une nouvelle paroisse est également née par le démembrement d'une partie de la paroisse de Ste-Anastasia. La paroisse de St-Julien vit le jour en 1932 et épousera les limites de l'ancien quartier de Lachute Mills. Les religieuses de Ste-Croix furent très dévouées à Lachute et entreprirent l'éducation des jeunes gens de la ville.

Le développement d'Ayersville est intimement lié aux activités économiques de la compagnie. De 1930 à 1970, la Ayers maintenait sa production et le quartier Ayersville prenait de l'expansion. Cependant, à partir de 1971, la situation se détériore à cause de l'introduction des textiles étrangers sur le marché canadien. L'industrie s'obstinait également à ne pas adapter sa production avec les nouveaux produits dérivés du pétrole, tels que le vinyle. Cette même année, l'usine devait mettre à pied près de 300 employés. (ibid, p.107) Ce fut ainsi le début de la dégringolade.

Aux prises avec de sérieux problèmes financiers, la compagnie Ayers ferma ses portes au courant de l'année 1991. L'industrie du textile au Québec agonisait et la ville de Lachute ne réussissait plus à prendre sa place dans le marché. Il y eut environ 600 ouvriers mis à pied. Ce n'est que des années plus tard que la compagnie a pris la décision de louer ses espaces industriels à des entreprises : Cascade, Naya, Orientec, etc. Pas au bout de ses peines, l'ensemble du complexe industriel Ayers connut un feu en novembre 2001.

La compagnie Ayers fut un des principaux moteurs de l'essor économique, historique et social de Lachute. Elle fut la première industrie d'importance à profiter du potentiel hydraulique de la rivière du Nord. La famille Ayers s'est aussi impliquée

socialement dans la vie des citoyens de la ville grâce à ses engagements au niveau des activités religieuses et sociales.

La construction de la chapelle St-Julien

Après avoir décrit brièvement le développement industriel de la ville de Lachute, revenons quelques années en arrière afin de suivre l'évolution de la paroisse St-Julien.

Ainsi, c'est pour répondre aux besoins des nombreuses familles catholiques françaises de ce secteur que la paroisse mère, Ste-Anastasia, accepte qu'une petite chapelle y soit construite. Le 1^{er} octobre 1916, la pierre angulaire est bénite par le chanoine Martin. Cette chapelle, de brique rouge, sans grande ornementation, fut construite par M. Stanislas Laurin, pour la somme de 8 700 \$. Le 8 mars 1923, Mg. Bruchesi fait l'érection canonique de St-Julien et reconnaît ainsi cette nouvelle paroisse⁴. Les fondateurs de la paroisse ont choisi ce nom, en hommage à Mère Julien, supérieure générale des religieuses de la communauté des Soeurs de Ste-Croix, établies à Lachute depuis 1905.

C'est en 1923, que les paroissiens de St-Julien ont accueilli leur premier curé. Originaire de la région de Lanaudière, Louis-Eugène Cloutier, fut désigné à titre de curé fondateur de cette nouvelle paroisse et pendant trois ans, il est hébergé par la compagnie Ayers compte tenu de l'absence de presbytère à la petite chapelle.

⁴ Avant 1877, Lachute ne compte qu'une paroisse catholique, soit celle de Sainte-Anastasia.

Louis-Eugène Cloutier, rêveur et engagé, fut le fondateur de plusieurs mouvements apostoliques, entre autres, des Chevaliers de Colomb, en 1923, et des Filles d'Isabelle, en 1934. En janvier 1926, cet homme modeste occupe enfin une résidence digne d'un curé, à la tête d'une paroisse toujours grandissante et souhaite offrir aux paroissiens de St-Julien un édifice spacieux qui réponde aux besoins du culte religieux. Son souhait allait alors être exaucé... La chapelle, désormais trop petite, a servi de lieu de culte jusqu'en 1936.

Un rêve devenu réalité : on prépare la construction de l'église St-Julien

Le 19 janvier 1936, les frères Harry et Ernest F. Ayers s'engagent à financer le projet de construction qui s'élevait à 260 000\$. Pour eux, c'est une façon de remercier les ouvriers et leur famille (1 200 habitants) qui contribuent à l'essor et au succès de l'entreprise Ayers⁵. Les paroissiens étaient enthousiastes face à ce projet et avaient le sentiment d'avoir contribué à la richesse de la compagnie grâce à leur labeur constant et quotidien.

Dans les journaux de l'époque, on peut lire également : « Ces messieurs (Ayers) souscrivent la somme de \$ 10 000 dans le but de retenir les services des architectes Ludger et Paul Lemieux.⁶ » Ces derniers avaient pour mandat de travailler en étroite collaboration avec le gendre de M. Ernest F. Ayers, M. Maurice Champagne, architecte de Lachute, qui avait déjà planifié les grandes lignes de ce projet important. Ce M. Maurice Champagne est en fait mon père...

⁵ (La Tribune Express, 19 octobre 1996)

⁶ La firme d'architectes Ludger et Paul M. Lemieux est considérée comme une des plus grandes firmes d'architectes québécois de la première moitié du XX^e siècle

Exigeant des matériaux de première qualité, les plus dispendieux à l'époque pour ce temple, les frères Ayers n'ont jamais lésiné. Mon père, désireux que les travaux soient exécutés le plus honnêtement possible, voit lui-même à l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation.

La Presse, du 21 mai 1936, relate : « Des travaux de démolition sont commencés à la chapelle Saint-Julien, ce qui laisse prévoir que la construction de la nouvelle église sera bientôt en cours. » « Tous les arrangements entre l'Évêché (Diocèse de Montréal en 1936) et les M.M. Ayers ont été à la satisfaction de M. l'abbé Cloutier, curé de la paroisse. »

Les paroissiens sont heureux de voir s'élever un temple qui fait honneur à cette population catholique. Les travaux de construction de l'église ont débuté en 1936 pour être complétés en 1938.

M. le curé Cloutier exerça pratiquement toujours seul le rôle de représentant religieux auprès de la population et ce, jusqu'en 1939, moment où M. l'Abbé Charles Auguste Blondin, vicaire, vient se joindre à lui. Plus tard, d'autres vicaires viendront se joindre à M. l'abbé Cloutier pour le seconder auprès des paroissiens, dont M. l'abbé Omer Desjardins en 1941, natif de St-André-d'Argenteuil et en 1943, M. l'abbé Paul Beaugard.

En décembre 1948, sonne l'heure de la retraite de M. Cloutier. Lachutois dans l'âme, il décide alors de demeurer auprès de ses paroissiens. C'est sur la rue St-Julien, tout près de l'église, qu'il érige domicile; ce qui lui permet de rencontrer quotidiennement

les gens qu'il aime. Le 11 janvier 1964, à l'âge de 85 ans et 7 mois, il s'éteint à Joliette, à la maison Champagneur. Encore aujourd'hui, les gens d'un certain âge se souviennent de ce personnage que l'on comparait au frère André...

Quelques mots du maître d'œuvre : Maurice Champagne, architecte, mon père...

Mon père est né le 25 juin 1896 à Sainte-Cunégonde, à Montréal. Il est le fils de M. Hector Adélarde Champagne, gérant de banque, né à Curran, en Ontario et de Madame Marie Juliette Brossard, née à Ottawa, en Ontario. Il complète ses études à Hull, chez les Frères des Écoles Chrétiennes. En 1920, très intéressé par l'architecture, il travaille au bureau d'architecte Alland Horwood, situé sur la rue Queen, à Ottawa. Deux ans plus tard, diplôme en main de la Faculté d'architecture de l'Université McGill, de Montréal, il retourne chez son premier employeur pour devenir plus tard associé. En 1928, mon père possède sa propre étude située au 45, rue Rideaux, Édifice Plaza, à Ottawa. Il est membre des organismes suivants : R.A.I.C.⁷ et O.A.A.⁸ Il étudie un an en Europe (France, Italie, Portugal, Grèce) et à Boston, aux États-Unis.

Marié en mai 1929 à Hattie Ayers (ma mère), fille de M. Ernest F. Ayers et de Madame Albina Bédard, il s'établit à Lachute. Il poursuit sa carrière d'architecte pour le compte de la famille Ayers. C'est à cette époque qu'il est appelé à exécuter, avec les Lemieux⁹, en 1936, les plans de l'église St-Julien.

⁷ R.A.I.C. Institut royal des architectes du Canada

⁸ O.A.A. Association des Architectes de l'Ontario

⁹ Ludger Lemieux et son fils Paul sont des architectes de grande réputation, à cette époque pour la construction d'églises.

Ce n'est qu'après le décès de M. Ernest F. Ayers, que mon père ouvre son bureau à sa résidence privée à Lachute. À partir de ce moment et en mettant en valeur les fondements de l'architecture moderne, il exécute les plans de plusieurs écoles de la région immédiate, de l'Outaouais et de l'Ontario, à savoir : l'école St-Jean-Baptiste à Ottawa (1928), l'école St-Jean-Marie-Vianney à Gatineau (1930), l'école Dansereau du village de Grenville (1940), l'école Pie-IX à Hull (1950).

Plusieurs édifices religieux, pour le compte de différentes communautés, furent également tracés sur ses tables à dessin. Nous pouvons entre autres noter l'agrandissement du couvent du Sacré-Coeur à Ottawa (1927), le caveau de la famille Ayers, le portail de l'école St-Louis-de-France à Brownsburg, et l'église St-Ludger de Grenville-sur-la-Rouge. Même si la majorité de ses réalisations épousait les lignes du modernisme, il saura aussi manier le style néoclassique.

Il exécute bénévolement les repositoires religieux pour le Congrès Eucharistique de Hawkesbury, en 1942; pour la Fête du Sacré-Coeur, à Ottawa, en 1943; pour le Congrès Eucharistique de Rosemont, à Montréal, en 1945; pour celui de Matane, la même année; pour le congrès Marial d'Ottawa, en 1947; de même que pour le Congrès de Lachute-Ayersville en 1955.

Mon père était également très impliqué dans sa communauté locale. À Lachute, il fut membre Fondateur du Club Richelieu, marguillier à la paroisse Immaculée-Conception, conseiller à Ayersville et maire de cette municipalité.

Lors de son décès, à Hull, le 12 janvier 1962, on pouvait lire ce qui suit dans le journal Le Droit : « *Ces œuvres d'architecture dressant leur pointe vers le ciel étaient pour M. Maurice Champagne, un symbole vivant de prière.* »

Un architecte de cœur, un père aimant, un homme qui a marqué une époque...

L'église St-Julien : un grand projet de construction

La démolition de l'ancienne église de la paroisse St-Julien, de Lachute Mills, a débuté le 11 mai 1936 pour se terminer le 22 mai suivant.

L'excavation pour la nouvelle église commença le lendemain, sur une superficie de 10 540 pieds carrés et d'une profondeur de 8 pieds. Au total, 84 320 pieds cubes de terre furent extraits du sol. Le coût de cette opération s'élevait à \$ 1525,92.

La nature du terrain est du sable pour les trois premiers pieds, ensuite on retrouve une glaise de couleur rougeâtre et très dense. Pour le bois de forme, 161 163 mille pieds linéaires de planche furent utilisés. La majorité des planches proviennent de chez A&P. McGibbon pour une somme de \$ 2 885,72.; ces derniers entrepreneurs ne pouvant suffire à la demande en planches pour terminer les formes, durent faire appel aux approvisionnements de M. Dansereau, de Grenville. On y acheta pour la somme de 127,46\$.

Le 20 juillet 1936 fut la date de la coulée du ciment. 1 417 tonnes de pierres concassées, 9 190 sacs de ciment, 53 tonnes de fer d'armature, plus une partie en

sable fût nécessaire. Le coût de revient à la verge cube est de \$13.07; celui des verges cubes totales est de 1453\$.

Du 20 juin 1936 au 18 septembre 1936, il y avait en moyenne 130 employés qui ont effectué 33 790 heures de travail. Une somme de 18 990,71\$ fut distribuée en salaire. Un grand projet voyait le jour.

Les particularités historiques et architecturales¹⁰ de l'église St-Julien¹¹

L'église St-Julien, pouvant accueillir jusqu'à 800 fidèles, a une importance considérable dans l'histoire du quartier et de la ville de Lachute puisqu'elle est le témoin de l'implication de la compagnie par rapport à la vie des Lachutois. Ce bâtiment est également directement lié à l'histoire de la famille Ayers puisque son concepteur (mon père) en faisait partie. Pour l'essentiel, voilà donc toute l'importance historique de cette magnifique église.

¹⁰ Analyse de l'église St-Julien de Lachute, Diane Lemire, Maîtrise en conservation de l'Environnement Bâti, Université de Montréal, janvier 1998.

¹¹ Il est important de noter que l'analyse des particularités architecturales identifiées ici date d'avant les activités de vandalisme et la vente d'éléments par le Diocèse, donc d'avant l'automne 2002.

Son aspect extérieur

L'église St-Julien est de style négothique, présentant un plan en croix avec transepts et absides. Vue de l'extérieur, elle offre une impression de monumentalité grâce à son imposant volume. Cette construction est un hybride d'une structure en béton armé et de murs de maçonnerie massive. Grâce à une analyse comparative (idid pp.52-53), on constate que l'architecte Lemieux, qui était chargé également de la construction de l'église de style négothique Notre-Dame-des-Neiges¹², de Montréal, aurait transposé ce modèle à l'église St-Julien.

L'église de Lachute possède la particularité d'être composée de matériaux de grande noblesse exécutés avec une grande finesse. En ajoutant l'apport considérable de la réputé firme d'architecte Ludger Lemieux confère à l'église St-Julien une valeur patrimoniale accrue et incontestable.

L'œil accroche rapidement sur l'imposant portique orné d'une raie de pierre sculptée de formes ogivales et flanqué de chaque côté de gargouilles en pierre de granit. Le clocher, quant à lui présente l'idée d'une tour inachevée, avec des contreforts, des fenêtres ogivales, ainsi qu'une flèche couronnée d'un fleuron et d'une troisième gargouille perché bien haut. La grande verrière en façade capte toute la lumière du soleil.

Les murs de la nef pourvues d'une rangée de verrières d'une hauteur imposante, reflète sur les fidèles le décor coloré qu'elle présentent.

¹² L'église Notre-Dame-des-Neiges est beaucoup plus simple dans sa conception et n'a pas l'allure prestigieuse de St-Julien (Diane Lemire, p. 53).

L'abside de forme octogonale donne un aspect particulier vu de l'extérieur. Le chœur est aussi éclairé par la lumière du jour de par les trois vitraux placée en partie supérieure.

La couverture orangée attire le regard, de par les différentes percées visuelles à travers la ville, qui mène l'œil vers St-Julien. Les tuiles de terracotta, plutôt rares au Québec, furent spécialement importés de Belgique et présentent une très grande qualité. Quelques moulages présentent des formes particulières.

La pierre constituant l'enveloppe extérieure de l'église St-Julien est faite de pierre de granit provenant de Neppen¹³, région d'Ottawa, C'est de cette même pierre qu'est constitué le Parlement Ottawa. Un nommé Paul Lafontaine signe, au nom de la compagnie qui exploite la carrière, toutes les ententes reliées à ce contrat. Cette dernière doit se conformer aux plans et devis de l'architecte, quant à la couleur, la qualité et les dates de livraison de cette pierre à Lachute. La pierre est alors acheminée par le chemin de fer du *Canadien Pacifique*, de la carrière à la compagnie *Ayers Limited*.

À l'automne 1936, la compagnie *Ayers* prend à sa charge l'exploitation de la carrière qui ne peut plus respecter l'entente signée entre les deux partis. M. Paul Lafontaine devient alors employé de la compagnie *Ayers* et voit à ce que toute la pierre requise pour compléter l'engagement soit livrée à Lachute.

¹³ C'est plus précisément à Bell's corner, au sud de la capitale nationale, que se situent les carrières de la *Carleton Sand Stone & Quarries*.

Son intérieur¹⁴

Autant de l'extérieur qu'à l'intérieur, cette église est tout aussi impressionnante. . La coquille de béton armé constituant la nef permet au toit de tenir par lui-même et rend inutile l'usage de colonnes. Tout le dégagement visuel ainsi créé donne une impression d'immensité. Toutefois, la justesse des proportions confèrent à cette église une échelle très humaine. L'arc brisé présent partout permet de lier les différentes sections entre-elles et intègre les éléments de décor et de mobilier.

Encore une fois, la noblesse des matériaux est la force du décors pourtant sobre de St Julien. Le marbre italien provenant de différentes régions impressionne plus d'un expert. La riche documentation laissée par l'architecte Champagne nous permet aujourd'hui de documenter ces éléments du mobilier et du décor. Le maître autel avec son imposant clocheton, les autels latéraux dédiés à la Vierge Marie et à St-Joseph, la chaire sculptée, la balustrade du chœur, le plancher et les marches du chœur sont exécutés dans cinq différentes sortes de marbre : Marbre jaune de sienne avec incrustations de mosaïque dorée de Venise, Marbre Botticino, marbre vert antique des Alpes et rouge ardent de Vérone.

Les confessionnaux de bois foncé surmontés de flèches et divers autres éléments reprennent le motif du trèfle. L'ensemble de l'enveloppe intérieure est sobre.. Aucun décor peint si ce n'est des stations de chemin croix. Tout est peint en un jaune lumineux mais sobre, faisant ressortir, par contraste, le raffinement de nombreux détails

¹⁴ Analyse de l'église St-Julien de Lachute, Diane Lemire, Maîtrise en Conservation de l'Environnement Bâti, Université de Montréal, janvier 1998.

Les pièces de marbre

Le marbre utilisé provient de Carrhara en Italie. Il a la réputation d'être le plus beau et le plus cher au monde. Le sculpteur qui a exécuté les œuvres de marbre de l'église St-Julien est un architecte-sculpteur italien du nom de Pietro Sarita travaillant pour une firme italienne du nom de U. Luigi et Co. (Italie). Cette firme a possédé des filiales dans plusieurs villes du monde : New-York, Mexico, Cartagena, Lima, Montréal, etc. Il semblerait d'ailleurs que les marbres de l'église aient été réalisés à Montréal. Les plans de ces œuvres ont été dessinés par la firme de Ludger Lemieux. Les principales pièces de marbre ornant l'église sont : le maître-autel, les deux autels des transepts (de part et d'autre du maître-autel), la chaire, les bases des bancs, les balustrades, certaines statues ainsi qu'une partie du mur du chœur. Ces éléments s'harmonisent parfaitement avec le style architectural néogothique de l'église.

Le Chemin de Croix

Le Chemin de croix a été réalisé par le « peintre-curé », Monseigneur Maillard. Né à Montreuil-sur-Mer, au diocèse d'Arras (France), le 11 mars 1873, il suivit ses classes à St-Austreberthe, à Arras et à Lille. Un artiste fort talentueux, il décide de poursuivre sa vie cléricale au Canada. Il fut ordonné prêtre en 1902 et deviendra, en 1917, le curé de Gravelbourg, en Saskatchewan, où il passera le reste de sa vie. Il fera d'ailleurs l'ensemble de la décoration de sa propre église, entre autres, les tableaux du sanctuaire et de la voûte, le chemin de Croix, etc. (Ratwell G., p.15-17) Après sa retraite en 1929, il fera un séjour à Valleyfield pour y décorer la cathédrale d'œuvres

semblables à celles de l'église de Gravelbourg. Par la suite, entre 1936 et 1938, il entreprit le Chemin de Croix de l'église St-Julien, de Lachute. Gravement malade, il mourut en 1939. Le chemin de Croix de l'église St-Julien compte donc parmi ses dernières créations, à une époque où Maillard atteint sa pleine maturité artistique.

L'orgue

L'orgue de l'église fut conçu par l'atelier des Frères Casavant, qui possède une renommée internationale. Il est la 1586^e commande reçue par l'atelier et porte conséquemment le numéro d'opus 1586. Il fut installé en avril 1938 et il est à traction électro-pneumatique, comportant 24 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier, pour un total de 1 488 tuyaux. Il fut acheté en 1936 pour la somme de 6 690\$. Sa valeur actuelle de remplacement à neuf est d'environ 360 000\$ (Couture S., p.2) La composition finale de l'orgue a été établie par Eugène Lapierre, bien réputé dans le milieu artistique musical du Québec de l'époque. Il était directeur du Conservatoire National de musique de Montréal et également organiste à l'église St-Stanislas-de-Koskta.

Tous les matériaux employés dans la construction de l'orgue de l'église St-Julien sont de première qualité : les alliages sont de métal pur (argent, étain, plomb); les bois d'acajou et de chêne ont été séchés minutieusement; les touches blanches du clavier sont recouvertes d'une généreuse couche d'ivoire et les touches noires sont en ébène. Cet orgue est de très grande qualité et son état de conservation, en 1996, était parfaitement satisfaisant. Il porte la signature des Frères Casavant. Cette pièce

monumentale est toutefois aujourd'hui chose du passé. Celle-ci, comme de nombreux autres éléments a subit un bien triste sort.

Les boiseries

L'ensemble des boiseries de l'église fut exécuté par J. Georges Trudelle, né le 27 mars 1877 à Lévis, et décédé le 9 février 1950. Il était sculpteur ornementaliste, statuaire et entrepreneur en menuiserie. Il a fait son apprentissage dans l'atelier de Joseph Saint-Hilaire, qui réalise notamment la chaire de l'église St-Zacharie (1901), les Statues de l'église St-Romuald (1901), de Ste-Anne et de Notre-Dame-de-la-Pitié, etc. (Karel G., p.793) En choisissant Trudelle, les architectes s'assuraient d'une grande qualité des travaux de boiserie. Les pièces du mobilier conçues par Trudelle sont : l'ensemble des portes, le mobilier de la sacristie, les quatre confessionnaux, le fonds baptismaux, les bancs et les chaises. L'ensemble de ces boiseries a été fabriqué en chêne de la meilleure qualité et respecte bien l'esprit néogothique de l'église, grâce à leurs formes et à leurs ornements (types de croix, présence du quatre-feuilles, formes ogivales, etc.). En 1997, l'état de conservation des boiseries était très bon et aucune restauration n'était requise.

La négligence et le manque flagrant d'entretien de l'édifice durant les dernières années ont amené des problèmes d'infiltration d'eau à l'intérieur de la sacristie, et par conséquent la perte de ces pièces irremplaçables. Les bancs ont été vendus pour la construction d'une église aux Etats-Unis, le fond baptismal a été récupéré par le Diocèse de St-Jérôme, certaines portes ont disparu. Des tentatives de récupération des

confessionnaires sont en cours entre le Diocèse, la ville de Lachute et la MRC d'Argenteuil.

Les vitraux

Les vitraux, aujourd'hui au nombre de 11, constituent en eux seuls une bonne partie de l'histoire de la communauté. La particularité de certains sujets faisant référence à l'histoire ouvrière de ce quartier, et à la fondation de ce temple : Le vitrail représentant le tisserand fait directement référence à l'industrie Ayers, celui représentant la bénédiction de Monseigneur Gauthier laisse apercevoir les cloches et le bâtiment en de multitudes de pièces colorées.

L'ensemble des vitraux de l'église, soit une vingtaine à l'origine, fut réalisé par l'atelier de John Patrick O'Shea. Celui-ci était un homme d'affaires d'origine irlandaise catholique. La cie O'Shea a été fondée à Montréal en 1896. Au départ, il s'agit d'un commerce d'importation de verre. Son association, de 1918 à 1923, avec le très célèbre artisan-verrier Henri Perdriau, va permettre à O'Shea de créer un véritable atelier de vitrail. Perdriau est connu pour la confection de grandes œuvres telles que les vitraux de la prison de Bordeaux (1907-1912), de l'église St-Viateur d'Outremont (1913), de la Bibliothèque Nationale du Québec située sur la rue St-Denis, à Montréal (1914) et de l'église St-Jean-Baptiste (1916). (Giroux L., p.61) Pourtant dans le livre du 150 ans d'histoire, paroisse Sainte –Adèle, il y est mentionné qu'en 2001 un grand projet a vu le jour : seize vitraux faisant partie du patrimoine culturel et religieux, œuvre de John Patrick O'Shea en 1926 ont été restaurés; ce qui démontre la fierté et l'ambition d'améliorer constamment l'aspect de notre église. Où est la fierté et l'ambition pour chez nous ?

En plus des vitraux de l'église St-Julien, l'atelier O'Shea a également réalisé les vitraux de l'Oratoire St-Joseph et de sa chapelle adjacente (1919), des jubés de la Basilique Notre-Dame et de l'église St-Mathieu¹⁵.

Les vitraux de l'église St-Julien ont été réalisés avec le respect du style architectural néo-gothique de l'édifice. Perdriau¹⁶, qui avait une grande admiration pour les artistes gothiques et byzantins, a su respecter l'harmonie de l'édifice en agrémentant son œuvre de couleurs et de détails provenant de la période du Moyen-Âge. Œuvre qu'il a réussie avec grand succès. Les vitraux de l'église St-Julien sont de très grande qualité, en plus d'avoir une valeur patrimoniale et artistique importante. La qualité d'exécution, de même que leur état de conservation sont impeccables.

Malheureusement, depuis la fermeture, certains vitraux ont fait l'objet de vandalisme. Certaines parties de vitraux sont disparues, d'autres ont été vendues à des antiquaires de Montréal.

Automne 1996 : fermeture précipitée de l'église St-Julien

Le quartier Ayers n'en était pas au bout de ses peines. Après avoir connu la fermeture de l'usine Ayers en 1991, voilà qu'on fermait maintenant son symbole et son édifice le plus noble de tous, l'église St-Julien. C'est devant une quarantaine de paroissiens qu'en septembre 1996 Mgr Charles Valois annonçait officiellement la fermeture

¹⁵ L'année de confection n'a pu être précisée.

¹⁶ Henri Perdriau figure parmi les 3 plus grands ateliers d'artisans-verriers oeuvrant dans le domaine religieux du début du siècle, les deux autres étant : Guido Nincheri et John Patrick O'Shea. (source : Étude de l'église St-Julien, par Diane Lemire, janvier 1998, p.38)

imminente de l'église St-Julien¹⁷. Celui-ci a fait comprendre à l'assistance que le diocèse n'aurait pas la capacité financière pour permettre la restauration de l'église. En effet, selon l'expertise faite par l'architecte Guy Blain, de Ste-Agathe-des-Monts, les coûts s'élevaient à environ 200 000\$. Les réparations principales à effectuer seraient la réparation du toit, de la maçonnerie, de certaines fenêtres ainsi que de divers dommages causés à l'intérieur par l'infiltration d'eau. De plus, Mgr Valois a fait remarquer aux paroissiens que Lachute faisait face à un second problème puisqu'il y a quatre églises catholiques sur le territoire (St-Julien, Ste-Anathasie, Immaculée-Conception et la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes) et que la pratique religieuse ne représente plus que 10% de la population de 12 000 habitants. « Samedi dernier, on' a pu compter que 32 personnes à la messe à St-Julien. On ne va pas chercher des millions avec ça! », mentionna le marguillier. (Le Régional, 27 septembre 1996)

Après une discussion avec les paroissiens, l'Évêque leur a demandé s'ils acceptaient de fermer temporairement l'église. Comme réponse, il a eu droit à un non catégorique. Il décida donc de remettre la décision au début de janvier 1997. (ibid) Cependant, déjà en octobre 1996, le sort en était jeté, puisque l'Évêque a annoncé la fermeture du bâtiment. « Il n'est pas question de démolition pour l'instant. Mais le dossier n'est pas encore assez avancé pour savoir ce qu'il en adviendra. » (L'Argenteuil, 9 oct, 96) Il faut aussi mentionner que la compagnie d'assurances,(L'Assurance Mutuelle des fabriques de Montréal) après inspection des lieux a refusé de courir le risque de maintenir le bâtiment ouvert et imposa la fermeture immédiate.

¹⁷ Étude de l'église St-Julien, Diane Lemire, p. 62

La fusion entre les paroisses allait se faire au courant des mois suivants. L'église Immaculée Conception allait être retenue pour des raisons évidentes de coûts moindres d'entretien. Pour maintenir l'église en fonction, on demanda également aux paroissiens présents à la célébration eucharistique de donner un montant annuel de 500\$. La situation financière précaire des paroissiens, âgés pour la plupart de 65 ans et plus, ne leur permettait pas de payer une somme aussi considérable.

La population de Lachute était confrontée à la perspective de la disparition de l'église St-Julien. La diminution du nombre de paroissiens, la baisse de la pratique religieuse, l'urgence administrative de jumeler des paroisses, l'accroissement des frais d'entretien et, l'importance des coûts de réparation et de correction de déficiences majeures suite à un traitement inapproprié, sembleraient avoir rendu la démolition inévitable, mais non justifiable.

C'est à ce moment, aidé d'amis et de paroissiens du quartier Ayers, que je décidai de mettre sur pied le « Comité de Sauvegarde de l'église St-Julien de Lachute ». J'ai dans un premier temps avisé les médias régionaux et nationaux afin de sensibiliser la population du terrible sort jeté sur un bâtiment dont la valeur patrimoniale et historique est incontestable.

Plusieurs suggestions de recyclage de ce bâtiment ont pourtant été lancées, telles que d'en faire une bibliothèque, une salle de concert, une maison de la culture, ou un centre touristique. Toutefois, la ville de Lachute hésite face à la demande du Comité

de sauvegarde de s'impliquer dans un projet de recyclage de cette bâtisse. Certains citoyens ont même proposé que les paroissiens de l'Immaculée-Conception joignent les rangs de St-Julien tout comme une centaine de paroissiens de St-Anastasia. Après tout St-Julien fut érigé avant Immaculée-Conception. Mais Mgr Valois a vite rejeté cette dernière proposition qui en temps normal aurait mérité une plus grande considération et une analyse sérieuse. Seules les raisons économiques ont été considérées...Le problème reste entier; les paroissiens ne savaient pas (et ne le savons toujours pas) comment ils pourraient amasser la somme nécessaire pour la restauration de leur église.

Plusieurs associations et individus sont venues appuyer les efforts du Comité de sauvegarde, entre autres : le Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien; le Centre de Conservation du Québec; Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, le Conseil des monuments et sites du Québec; le Conseil de la culture des Laurentides; M. Maurice Dumas, député fédéral; M. Monsieur David Whissell, député d'Argenteuil; la M.R.C. d'Argenteuil; la Ville de Lachute; les Chevaliers de Colomb; M. Jean-Claude Marsan, Professeur titulaire Université de Montréal; M. Gérard Beaudet, professeur Université de Montréal; M. Paul Mackey, Directeur S.A.C.C.R.É Québec; M. Florian St-Onge, Préfet de la M.R.C. d'Argenteuil; Les Caisses Populaires d'Argenteuil

Toutes ces manifestations et ces expressions d'opinion en faveur de la sauvegarde de l'église St-Julien, recueillies au fil des années, reflètent l'attachement de la communauté à ce bâtiment. Cette église apparaît donc importante pour l'identité des lieux.

Dès la création du Comité de Sauvegarde celui-ci, seul dans sa croisade, à su s'entourer d'experts dans le domaine du patrimoine architectural. Un des premiers objectifs du comité était de documenter et de voir à la réalisation d'études diverses qui permettraient d'envisager des solutions. Toutes ses démarches, le comité les a faites seul. En aucun temps le Diocèse de St-Jérôme n'a collaboré et je me permets de dire que les relations ont toujours été très tendues avec les représentants du Diocèse de St-Jérôme.

Avec du recul, je peux affirmer que nos deux organisations n'étaient pas guidées par un objectif commun. Notre comité souhaitait ardemment maintenir l'édifice en conditions et d'y trouver une nouvelle vocation, alors que le Diocèse entendait fermer les portes de l'église et clore ainsi le dossier.

Le premier bon geste posé par le Comité fut de contacter l'éminent professeur d'architecture de l'Université de Montréal, monsieur Jean-Claude Marsan, afin de documenter l'historique et d'évaluer le patrimoine architectural de l'église St-Julien. Ainsi, madame Diane Lemire, alors étudiante à la Maîtrise en Conservation et en Environnement Bâti de l'Université de Montréal, sous la supervision de monsieur Marsan, a réalisé une analyse complète de l'église St-Julien (janvier 1998). Avec des moyens limités, nous avons tout de même réussi à faire la promotion de cette étude qui démontrait la valeur patrimoniale et historique incontestable de l'église. Nous avions le vent dans les voiles!!!!

Le Comité de Sauvegarde, appuyé par la corporation de développement économique de l'époque (aujourd'hui CLD), de la MRC d'Argenteuil et du nouveau bureau du cinéma ont procédé au lancement des outils promotionnels du territoire de la MRC d'Argenteuil par la tenue d'une conférence de presse à l'intérieur de l'église St-Julien. Près d'une centaine de participants étaient présents. Pour l'événement, CAMMAC¹⁸ offrait un spectacle classique qui a su plaire aux convives. L'objectif était d'inviter la population à l'intérieur de l'église afin qu'elle puisse apprécier à nouveau sa splendeur et de mesurer l'acoustique présente de l'église au cas où celle-ci serait transformée en salle de spectacles. Nous pouvions toujours rêver!!!

Par la suite, afin de permettre l'ouverture et d'intéresser d'éventuels promoteurs, il fallait démontrer au Diocèse que l'édifice n'était pas aussi dangereux qu'il le croyait ou qu'il le laissait entendre. Le Comité de Sauvegarde a ainsi commandé une étude détaillée sur l'état de l'édifice. Le Diocèse ne détenait qu'une étude partielle de l'état de l'église. Ainsi, une étude portant sur les conditions physiques de l'ensemble architectural de l'église St-Julien a été réalisée par monsieur Fernando Pellicer¹⁹, architecte spécialisé dans le domaine patrimonial. L'étude en question proposait de restaurer l'édifice sur des périodes spécifiques. En aucun temps, on y faisait mention de la dangerosité des lieux. L'étude indiquait toutefois l'urgence de restaurer convenablement la façade et la sacristie afin d'éliminer tout problème d'infiltration d'eau²⁰. Selon M. Pellicer, l'église St-Julien, avec son inspiration architecturale gothique anglais, est probablement la seule église au Canada qui fut construite par des protestants pour une communauté catholique. A noter que les coûts de l'étude furent défrayés entièrement par le comité de Sauvegarde. Les coûts de restauration ont

¹⁸ Camp pour les amateurs de musique, situé à Harrington, sur les rives du lac McDonald.

¹⁹ Monsieur Pellicer nous avait été recommandé par monsieur Jean-Claude Marsan.

²⁰ A noter que le Diocèse avait autorisé des travaux qui ont aggravé les problèmes d'infiltration.

toutefois été nettement plus élevés que ce que le Diocèse estimait par son étude. De 200 000 \$, la restauration complète de l'église s'élevait à près d'un million de dollars. Les travaux pouvaient toutefois s'échelonner sur de longues périodes.

Par la suite, le Comité de Sauvegarde a rassemblé tout l'argent nécessaire à la réalisation d'une étude de vocation. Pour se faire, messieurs Gérard Beaudet, architecte-urbaniste et Jean-Claude Marsan, architecte-et urbaniste ont été mandatés pour la réalisation de l'étude. Aucune autre étude de ce genre au Québec n'avait été encore réalisée.

Après une vaste enquête et une analyse du milieu, les résultats de l'étude proposaient quatre solutions de recyclage de l'église dont une salle multifonctionnelle ou un columbarium.

- Tentative de reconnaissance à titre de Lieu d'importance historique Nationale
Rencontre avec les représentants de patrimoine Canada : Le 20 septembre 1999, M. Michel Audy, du Cabinet de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien nous rencontre. Ce dernier nous signalait alors que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada examinait notre demande d'appui financier pour la restauration du bâtiment dans le cadre du Programme national de partage des frais.
- La Commission a communiqué avec le propriétaire de l'église, le diocèse de St-Jérôme pour l'aviser de son intérêt dans ce dossier. Or Monseigneur Vital Massé, l'évêque auxiliaire du diocèse demandait à la Commission de ne pas

procéder à l'évaluation du dossier de l'église Saint-Julien de Lachute. En raison de la demande explicite du diocèse la Commission n'était plus en mesure de considérer notre requête. Ce qui démontre un entêtement envers ce bâtiment patrimonial de Lachute. Un « NON » catégorique comme toujours depuis le 13 octobre 1996, était prononcé par le diocèse.

Le Comité de Sauvegarde de l'église St-Julien : son ascension et sa descente aux enfers

Nous n'en sommes pas au bout de nos peines. L'été 2002, allait être définitif pour le sort de l'église. Les dés étaient jetés. Sans que le comité de Sauvegarde n'ait été avisé de quoi que ce soit, le Diocèse de St-Jérôme autorise la vente « en pièces détachées » de l'église. Un antiquaire de Montréal a ainsi retiré de l'église, les bancs (qui pouvait asséoir plus de 700 personnes), les lustres, la lampe sanctuaire, quelques verrières dont le vitrail centrale (le plus imposant et le plus majestueux de notre église) et a vendu ces éléments aux Etats-Unis pour la construction d'une église. Selon le Diocèse de St-Jérôme, ces éléments représentaient tout ce que l'église St-Julien avait à offrir au patrimoine; ce fut là à tout le moins l'argument du diocèse qui laissa l'église à l'abandon²¹. Des citoyens, s'apercevant du va-et-vient dans l'église, nous ont avisé. Par la suite, nous tentions alors d'empêcher le pire... Il est dommage, comme l'exprime l'auteur Luc Noppen dans son ouvrage intitulé : Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer » que ce soient aux institutions religieuses auxquelles on a confié ces églises, de décider de ce qui est ou non patrimonial²².

²¹ Journal La Presse, Stéphane Baillargeon, 11 octobre 2002 et Le Devoir

²² Les églises du Québec un patrimoine à réinventer, Luc Noppen et Lucie K.Morisset, p.248

Suite à cet événement fâcheux, d'autres encore plus fâcheux sont survenus. Saint-Julien, laissée à elle-même, sans surveillance est victime des vandales. La petite cloche et son balancier de la première chapelle et une réserve de portes de chêne sont disparues. Une autre page d'histoire des ancêtres de chacun des Lachutois s'envole en fumée. Maintenant, malgré les barricades, l'église servait de lieu de rencontre pour des béligérants en quête disons-le ainsi de délits et de sensations fortes. Plusieurs pièces religieuses ont ainsi disparu.

En guise de riposte à ce manque de respect total aux énergies déployées par notre comité et à la non considération du Diocèse à notre égard, j'ai transmis ces informations aux médias nationaux. Dérangés quelques peu par les appels des journalistes en quête d'information, les représentants du Diocèse ont ainsi avoué les faits. Il s'agit en fait d'une dilapidation des biens religieux de St-Julien et d'une vente en pièces détachées de son mobilier.

Suite à ces événements fâcheux, une corvée de nettoyage a été organisée par la ville de Lachute. Plusieurs bénévoles sont venus donner quelques heures pour donner un peu de dignité à un bâtiment qui a grandement souffert de négligence. Aucun représentant du Diocèse n'était présent pour le grand nettoyage. Plusieurs membres du conseil municipal de la ville de Lachute y ont participé.

L'hiver était bien arrivé et l'église allait encore une fois subir les sévices de cette dure saison. Sans chauffage depuis déjà quelques années, les problèmes n'allaient qu'en s'aggravant.

Un peu plus tard, une représentante du conseil régional de la Culture assiste à l'assemblée du conseil de ville de Lachute et propose que celui-ci adopte un « Règlement de citation » pour empêcher la démolition de l'église. Cet élément de discussion a fait l'objet d'une assemblée de consultation publique à laquelle participaient des représentants du Diocèse et des citoyens de Lachute. La salle de conseil était bondée de citoyens inquiets du sort réservé à l'église. La vente en pièces détachées de l'église en avait ébranlé plus d'un.

Le Diocèse était accompagné de leur conseiller juridique qui indiquait à l'auditoire et aux membres du conseil municipal, l'ensemble des préjudices causés et des inconvénients occasionnés au Diocèse de St-Jérôme advenant l'adoption d'un « Règlement de citation ». Il est clair que le Diocèse ne souhaitait pas avoir un tel règlement dans les pattes et que la démolition se préparait malgré toutes nos bonnes intentions. Leur technique de dissuasion a fonctionné à merveille. Le conseil de la ville de Lachute n'a pas cru bon adopter un règlement de citation, tel que légalement encadré et prévu par la Loi sur les biens culturels. Cette situation est regrettable, car la ville aurait pu, à tout le moins, exercer un leadership à la recherche de solution dans le dossier de l'église St-Julien.

Le Diocèse a demandé à ce que nous oublions ce que c'était passé à l'automne. Il nous a même demandé un moratoire d'un an et un comité de sauvegarde élargi allait être créé. Cette fois-ci, la ville de Lachute tient les guides. Toutefois, en ce qui me concerne, le lien de confiance était bel et bien rompu. On peut dire, que je n'y croyais plus. Trop de pièces du puzzle avaient été éparpillées et perdues à jamais.

Une firme a été mandatée en vue de réaliser une étude de vocation. Bien que le comité de Sauvegarde en ait réalisé une avec des spécialistes chevronnés, cette étude ne comptait plus...A mon humble avis, c'était une recherche de promoteurs et d'investisseurs potentiels dont nous avons besoin. Mais bon, je n'étais plus l'unique responsable des démarches.

L'étude sur le recyclage : un geste vers un projet concret ou commander le silence du comité et de son président

Je souhaiterais maintenant vous inviter à analyser les propositions du Groupe Dufour dans le cadre de l'étude de recyclage préparé par le Groupe Dufour pour le compte de la ville de Lachute, de la MRC d'Argenteuil et du ministère de la culture du Québec. Je me permettrai certains commentaires afin de donner un ton juste et réaliste des choses. Ces propositions nous permettent de rêver, sans plus. J'y ait cru l'instant d'un moment...

Proposition principale : Etes-vous bien prêts?

« Bienvenue à la Maison Ayers-Cascades : Centre multifonctionnel ouvert sur la vie lachutoise là où cohabitent salle de spectacles, exposition permanente sur l'histoire de Lachute, un bureau d'information touristique, la tenue de congrès et de réunions d'affaires et, en période estivale, un café-boutique offrant des produits du terroir. Le sous-sol est également transformé en bureaux. Les experts l'ont dit, le multimédia est également à l'honneur, en plus d'un cinéma à projection numérique »

Une situation optimale, un rêve en lumière et en musique de tout citoyen en mal de culture...Un rêve qui ne peut qu'être exaucé que dans une ville métropolitaine, où le développement culturel est encouragé et reconnu comme un gage de réussite. Dommage, l'église St-Julien est située, disons-le, au cœur d'un secteur passablement délabré et faisant partie d'une ville où les conditions socio-économiques riment avec pauvreté, délinquance, violence et vieillissement de la population. Mes années d'expérience en enseignement m'ont permis de côtoyer quotidiennement des enfants issus de ce quartier un peu amoiché.

J'ai l'impression qu'au terme de ce moratoire, aucun résultat n'est ressorti de cette étude. L'étude a coûté 50 000 \$ pour nous indiquer l'immense potentiel qu'offre cet édifice dans un projet de reconversion. Laisseé sur la tablette, cette étude n'aura pas de suite...la suite étant la recherche de promoteurs et d'investisseurs potentiels, ça vous dit quelque chose????? Toutefois aucun budget n'est prévu.

Parfois, j'ai même l'impression qu'ils ont acheté mon silence...

En ce moment même, le Diocèse de St-Jérôme s'apprête à démolir une église qui avait tout son sens et dont les caractéristiques architecturales, historiques et patrimoniales étaient des plus remarquables...

Conclusion :

Récemment, alors que j'avais affaire dans la région de Gatineau, mon épouse et moi-même avons pris une journée entière à nous ballader dans cette partie de la province.

En empruntant la route 148, en direction ouest, qu'elle a été ma surprise de voir en bordure de l'église St-Ludger, de Pointe-au-Chêne, un panneau écrit à la main à l'encre noire et indiquant : « Faudra-t-il vendre nos églises?²³ ». Je me suis tristement rappeler que cette église, dont l'architecture dénudée et simple, était également une œuvre de mon père. Tout bêtement, je me suis dit avec tristesse, qu'elle allait également être démolie... et marquer à jamais le paysage culturel magnifique de cette petite localité.

Je vous remercie sincèrement

Ernest Champagne,

Président du comité de Sauvegarde de l'église St-Julien de Lachute.

Citation de Victor Hugo : « Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire; sa beauté à tout le monde »

²³ Ce même panneau est présenté devant 3 églises de la partie du territoire de la MRC, St-Ludger, l'église de Calumet, Le Diocèse souhaite fusionner les trois paroisses en une pour conserver l'église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

PISTES DE SOLUTION ET RECOMMANDATION :

1. Si l'on ne souhaite pas assister à la disparition du patrimoine artistique des églises, il faut à tout prix retirer la gestion de celles-ci aux instances religieuses. Ces dernières n'ayant pas comme premier objectif de préserver le patrimoine religieux ni l'expertise technique pour juger de la valeur patrimoniale des bâtiments. Tout comme en France, l'État devrait être propriétaire et gestionnaire des églises;
2. Le programme de la Fondation du patrimoine religieux devrait être revu puisqu'il met en péril le patrimoine religieux qui ne sert plus de lieu de culte;
3. L'État devrait obliger les instances religieuses à indiquer ces intentions à l'égard des églises 2 ans avant la fermeture envisagée;
4. L'État devrait interdire la démolition des églises;
5. Des règlements liant le gouvernement et les instances religieuses devraient être adoptés concernant les transferts de propriété;
6. La « Loi sur les biens culturels » devrait être revue, puisqu'elle est désuète et ne permet pas de protéger des biens ;

Les instances municipales locales et régionales devraient être considérées comme partenaires privilégiés au recyclage des églises, mais celles-ci ne doivent pas agir seules dans la démarche, l'État devra les y accompagner.
